

ÉDITO



Roger ARNAUD
Directeur



Stephan SOREDA,
Président de la C.M.E.,
Chef du pôle pharmacie,
hygiène, médecine
somatique et DIM

En 2021, l'hôpital a encore été grandement impacté par l'épidémie de Covid-19, mais il a repris parallèlement sa dynamique.

D'abord, le projet dit d'évolution de l'hôpital, consacré à la refonte des moyens séjours, a permis de renforcer considérablement les moyens des trois unités restantes tout en développant les équipes extra-hospitalières, et notamment en créant une équipe mobile en pédopsychiatrie. Cela a été l'occasion de donner plus de lisibilité aux parcours de soins nécessitant une hospitalisation longue, puisque les trois unités se répartissent les patients sur la base du seul critère de préparation de la sortie. Cela a aussi permis de réévaluer nombre de parcours professionnels, de façon à affecter les agents là où les poussaient leurs compétences et leurs aspirations.

Ensuite, le Directoire a pris en octobre une position courageuse et réaliste, décidant de fermer une unité d'admission et le centre de crise, afin de gérer la pénurie de temps médicaux plutôt que de la subir avec des risques de ruptures de prises en charge. L'ouverture d'un nouveau bâtiment a permis de donner de bonnes conditions d'hébergement aux trois unités d'admission mi-décembre, et de fermer l'unité Matisse assez sereinement quelques jours plus tard. Des groupes de travail « psychiatrie adulte admissions » ont contribué à la réflexion et préparé les redéploiements de personnels inhérents à ce chantier, qui se poursuit en 2022 avec la fermeture fin mai du centre de crise, et l'évolution de la prise en charge des urgences psychiatriques et des soins non programmés.

Une synthèse de l'année 2021 ne peut éviter le sujet de la visite de certification. Les personnels ont été totalement au rendez-vous de cette mobilisation, et le taux de satisfaction des critères à 93% en rend compte, ainsi que les éloges reçus sur l'humanité de l'accompagnement des patients. Malheureusement, les défauts dans la gestion des médicaments à risque, critère impératif, ont amené l'hôpital à être certifié sous condition. Le déploiement du logiciel pharma® et le démarrage en production de l'automate de dispensation des médicaments, depuis lors, a permis de sécuriser grandement cette gestion. La réalisation de ces projets sous maîtrise d'oeuvre de l'équipe de la pharmacie sont très structurants et projettent l'établissement dans une vraie dynamique d'amélioration de la qualité de la prise en charge médicamenteuse du patient.

Nous avons connu fin 2021 une bascule de toute notre informatique de gestion vers les progiciels de la filière du MIPIH, adoptés par le GHT, ce qui représente un travail énorme et qui mérite d'être salué.

Sur un plan institutionnel, il convient de signaler le renouvellement du Conseil de Surveillance, présidé après le changement de majorité au Conseil Départemental par Mme Nelly VERGEZ (et à présent par M. Michel BUISSON). De plus, en application de la loi Rist, le Directoire a été ouvert avec l'arrivée de personnalités qualifiées : Mme RAILLARD, représentante des familles d'usagers, le Dr HEIT, président de la CME du CH Henri Laborit, et Mlle FALIÈRE, médecin junior.

La prise en compte de la parole des usagers, préoccupation centrale de l'institution, s'est aussi traduite par la création d'un parlement des usagers, ou plutôt de plusieurs parlements représentant l'un les unités d'admission, l'autre les moyens séjours, et un troisième les unités TED/ TSA.

Une fois de plus, et avec beaucoup de plaisir, nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent au quotidien dans le fonctionnement de Camille Claudel, et qui en font un hôpital qui a une âme.